

Conseil municipal de Saint Michel de la Roë

Mardi 3 décembre 2019

Séance présidée par Mr Pierrick GILLES, maire de la commune

Membres présents : Mme Maryse BEYER et Mme Nathalie BEDIER Adjointes
Mme Chantal LOUAISIL et Mme Sylvie BERTON
Mr. Yves COURNE, Mr. Anthony SABIN

Membres absents : Mr. Franck POIRIER , Mr François HAREL

Secrétaire de séance : Mme Nathalie BEDIER

Ordre du jour

1. Paiement en ligne
2. CLECT
3. Participation de la commune pour les illuminations
4. Questions diverses

Ouverture de la séance 20 h 40 mn

1– Approbation du compte-rendu de réunion du 5 novembre 2019

Validé à l'unanimité

2- Paiement en ligne

La Trésorerie nous demande de délibérer pour valider les opérations de recouvrement de créances par internet.

Accepté à l'unanimité

3 – CLECT

La CLECT est la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées qui a pour mission l'attribution des charges de compensation.

Il s'agit aujourd'hui de valider les conclusions de la commission qui s'est réunie le 23 septembre.

Accepté à l'unanimité

4 – Participation de la commune pour les illuminations

De nouvelles illuminations ont été installées en accord avec la commune.

Le Conseil municipal décide d'allouer la somme de 836 € 45 au Comité des fêtes correspondant aux fournitures, l'installation étant assurée par le Comité

Accepté à l'unanimité

5 – Questions diverses

Clôture 22 h 30

Prochaine réunion : mardi 7 janvier 2020